



ENTRE FLEUVE ET MONTAGNE, UN CENTRE-VILLE

MÉMOIRE DES AMIS DE LA MONTAGNE PORTANT SUR LA STRATÉGIE
CENTRE-VILLE_8 NOVEMBRE 2016

/ ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES POUR ASSURER AU MONT ROYAL LA PLACE QU'IL DOIT AVOIR AU SEIN DE LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE

- **Fleuve-Montagne : un lien indissociable, un axe identitaire**
- **Le mont Royal : un repère emblématique**
- **La requalification des grands ensembles institutionnels le long des avenues des Pins et Cedar : une occasion unique de consolider l'interface entre le mont Royal et le centre-ville**

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS

DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE _ 16-11-01



Vue vers le centre-ville depuis le sentier de l'escarpement, à l'est du belvédère Kondiaronk _ Photo: Tony Tremblay Getty Images



Vue vers le mont Royal depuis l'avenue McGill College _photo: McGill College Avenue, Copyright MTOQ, Cécile Benoit

REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Mission des Amis de la montagne:

L'organisme de bienfaisance enregistré **Les amis de la montagne** a pour mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation relative à l'environnement

Considérant le fait que le mont Royal est reconnu **Site patrimonial déclaré** par le ministère de la Culture et des Communications du Québec,

Considérant l'**importance emblématique** du mont Royal et la place de ces grandes institutions dans l'identité et le paysage de Montréal,

Considérant que les grandes institutions entourant le parc représentent les grandes fonctions sociétales intrinsèques à la montagne – le sacré, la santé et le savoir – et constituent un ensemble de sites et de bâtiments à vocation communautaire offrant des services publics ou para publics qui renforcent la valeur symbolique et identitaire de la montagne et **prolongent la mission régénératrice du parc**,

Considérant que la vocation et l'usage de ces sites et bâtiments sont depuis très longtemps **ouverts et accessibles au public**. Plus encore, par leur mission ou par leur propriété, **ils appartiennent**, par corporations interposées, à l'État québécois et de ce fait, à la population,

Considérant les **défis** qu'entraîneront les changements de vocation de ces grandes institutions,

Considérant la **nécessité d'un processus public et transparent** pour orienter et encadrer ces transformations au bénéfice de la collectivité,

Considérant les **nombreuses études** de grande qualité menées ou supervisées par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec depuis une décennie permettant une compréhension de plus en plus fine du territoire et de ses enjeux,

Considérant les **demandes des citoyens** à l'égard de la **pérennité**, de la **conservation**, de l'**accessibilité** et de l'**avenir** des grandes institutions du mont Royal émises lors de nombreuses consultations publiques depuis 2008, ainsi que les orientations, principes directeurs, mesures et objectifs adoptés par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour assurer la protection et la mise en valeur de la montagne.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET CONCERTATION ÉLARGIE

Les amis de la montagne :

1) Proposent des orientations qui réitèrent la volonté publique d'une vision intégrée de réhabilitation des sites et bâtiments institutionnels en mutation le long de l'avenue des Pins et Cedar. (VOIR CARTE VERSO)

Celles-ci ont pour objectif de :

- De préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial des sites, aménagements et bâtiments;
- D'améliorer la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle des interfaces entre le centre-ville et la montagne;
- De renforcer le lien fleuve-montagne;
- De favoriser l'accessibilité au mont Royal;
- D'agrandir et consolider le parc du Mont-Royal à même certains terrains adjacents;
- De maintenir l'accès public et même de verser certains corridors dans le domaine public;
- De consolider les valeurs paysagères, écologiques et fonctionnelles des terrains réaffectés.

2) Invitent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal et tous promoteurs actuels ou futurs à intégrer ces orientations dans tous projets de requalification ou d'embellissement.

Document de travail préliminaire_Mémoire des Amis de la montagne sur la Stratégie centre-ville, novembre 2016

/ LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

OBJECTIFS VISÉS :

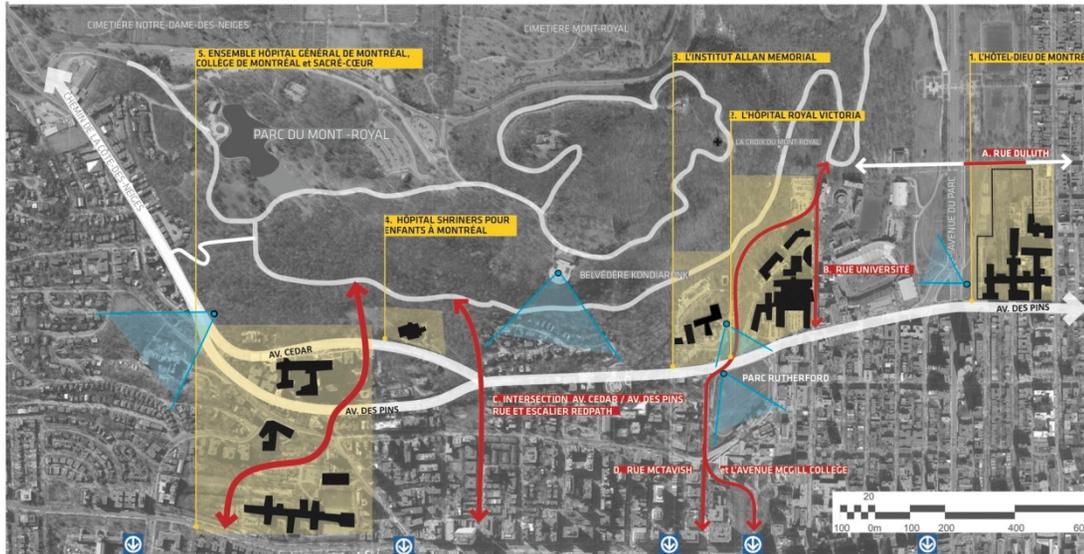
- Préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial des sites, aménagements et bâtiments;
- Améliorer la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle des interfaces entre le centre-ville et la montagne;
- Renforcer le lien fleuve-montagne;
- Favoriser l'accessibilité au mont Royal;
- Agrandir et consolider le parc du Mont-Royal à même certains terrains adjacents;
- Maintenir l'accès public et même de verser certains corridors dans le domaine public;
- Consolider les valeurs paysagères, écologiques et fonctionnelles des terrains réaffectés.

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE _ 16-11-01



REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE



APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE :

- Intégrer l'ensemble des sites et bâtiments institutionnels en instance de requalification au paysage du mont Royal dans le respect des énoncés d'intérêts patrimoniaux de la Ville de Montréal ainsi que des principes élaborés par Frederick Law Olmsted, concepteur du parc du Mont-Royal. Notons, parmi ceux-ci, la prééminence de la montagne et la succession de paysages mettant en scène les bâtiments et la montagne.

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES :

- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer systématiquement le principe de bail emphytéotique, y compris pour les terrains des hôpitaux du Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions

Document de travail préliminaire_Mémoire des Amis de la montagne sur la Stratégie centre-ville, novembre 2016

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

- un ensemble qui nécessite une vision intégrée
 - Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS
 - Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
 - Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

- un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc
 - Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
 - S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
 - Intégrer une offre de services complémentaire aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

- une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal
 - Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
 - Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

- une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal
 - Éliminer l'implantation sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

- la mise en valeur du paysage dans le cheminement
 - Regrouper la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
 - Consolider la valeur écologique

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

1. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHS via l'ouverture existante

2. RUE UNIVERSITÉ :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue Université et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

3. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

- Réaménagement de l'accès au parc du Mont-Royal
 - Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier donnant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

4. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill College comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill College

/ LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

PRINCIPES POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES

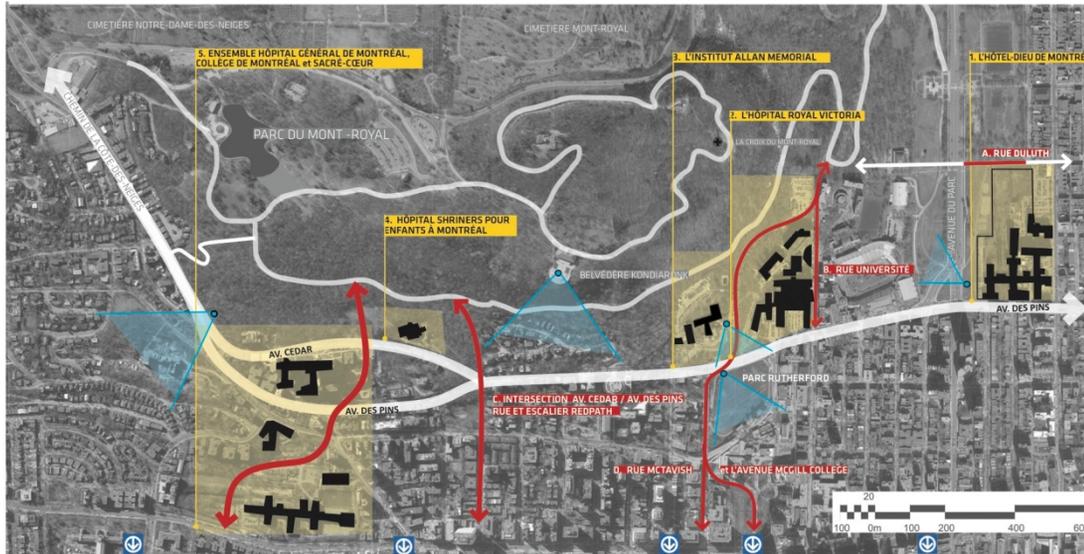
- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer systématiquement le principe de bail emphytéotique, y compris pour les terrains des hôpitaux du Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE _ 16-11-01



REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE



APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE :

- Intégrer l'ensemble des sites et bâtiments institutionnels en instance de requalification au paysage du mont Royal dans le respect des énoncés d'intérêts patrimoniaux de la Ville de Montréal ainsi que des principes élaborés par Frederick Law Olmsted, concepteur du parc du Mont-Royal. Notons, parmi ceux-ci, la prééminence de la montagne et la succession de paysages mettant en scène les bâtiments et la montagne.

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES :

- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer systématiquement le principe de bail emphytéotique, y compris pour les terrains des hôpitaux du Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions

Document de travail préliminaire_Mémoire des Amis de la montagne sur la Stratégie centre-ville, novembre 2016

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

- un ensemble qui nécessite une vision intégrée
- Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS
- Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
- Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

- un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc
- Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
- S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
- Intégrer une offre de services complémentaire aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

- une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal
- Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
- Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

- une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal
- Éliminer l'implantation sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

- la mise en valeur du paysage dans le cheminement
- Regrouper la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
- Consolider la valeur écologique

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

1. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHS via l'ouverture existante

2. RUE UNIVERSITÉ :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue Université et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

3. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

- Remaniement de l'accès au parc du Mont-Royal
- Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier donnant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

4. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill College comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill College

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

un ensemble qui nécessite une vision intégrée

- Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS)
- Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
- Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc

- Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
- S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
- Intégrer une offre de services complémentaire aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal

- Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
- Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal

- Éliminer l'empiètement sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

la mise en valeur du paysage dans le cheminement

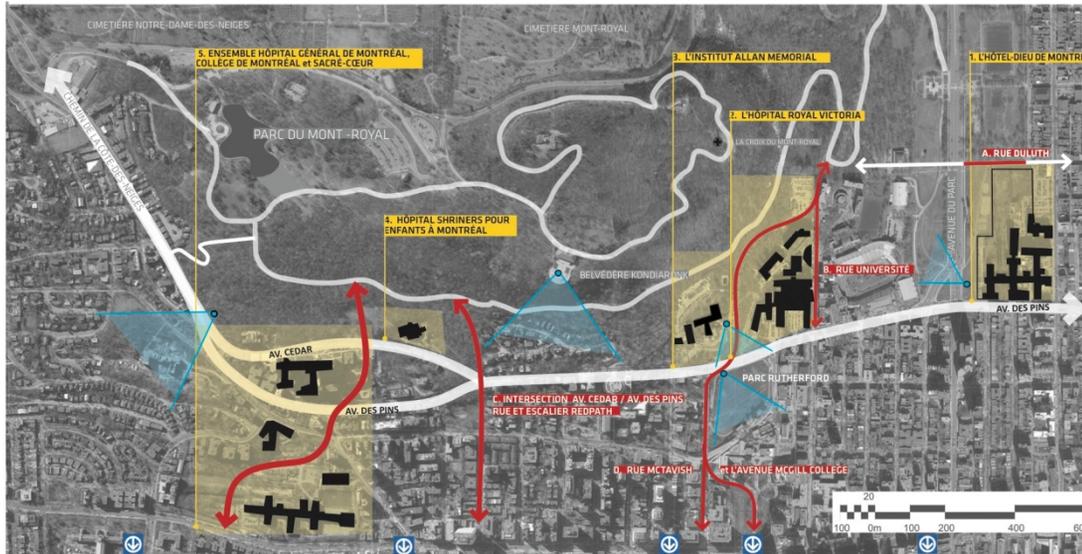
- Repenser la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
- Consolider la valeur écologique

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE _ 16-11-01



REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE



APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE :

- Intégrer l'ensemble des sites et bâtiments institutionnels en instance de requalification au paysage du mont Royal dans le respect des énoncés d'intérêts patrimoniaux de la Ville de Montréal ainsi que des principes élaborés par Frederick Law Olmsted, concepteur du parc du Mont-Royal. Notons, parmi ceux-ci, la prééminence de la montagne et la succession de paysages mettant en scène les bâtiments et la montagne.

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES :

- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer systématiquement le principe de bail emphytéotique, y compris pour les terrains des hôpitaux du Royal Victoria et de l'Hôtel-Dieu de Montréal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions

Document de travail préliminaire_Mémoire des Amis de la montagne sur la Stratégie centre-ville, novembre 2016

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

- un ensemble qui nécessite une vision intégrée**
 - Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS
 - Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
 - Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

- un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc**
 - Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
 - S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
 - Intégrer une offre de services complémentaire aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

- une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal**
 - Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
 - Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

- une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal**
 - Éliminer l'implantation sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

- la mise en valeur du paysage dans le cheminement**
 - Regrouper la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
 - Consolider la valeur écologique

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

1. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHS via l'ouverture existante

2. RUE UNIVERSITÉ :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue Université et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

3. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

- Réaménagement de l'accès au parc du Mont-Royal**
 - Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier donnant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

4. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill Collège comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill Collège

LE REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS (suite)

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

A. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHSJ via l'ouverture existante

B. RUE UNIVERSITÉ :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue Université et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

C. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

Réaménagement de l'accès au parc du Mont-Royal

- Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier donnant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

D. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill College comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill College